Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260910-2026_61-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 14
Date de convocation : 04/09/2026
L'an deux mil-vingt-six, le dix septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme BERGER Mathilde, Mme FIQUET Isabelle, M.LEFEUVRE Aymeric, M.DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, , Mme PETRISSANS Florence, Mme MAUCORPS Laura

Absents excusés : M.BOUVET Rémy, M. VAN HEEMS Frédéric a donné pouvoir à M. BIANCO Pascal., M. JACQUEMONT Mickael a donné pouvoir M. PERDRIEL Erik, M.BOUVET Rémy

Secrétaire : Mme MAUCORPS Laura

DELIBERATION N°2026-61

FINANCES LOCALES

Objet : Mise en œuvre d'un audit organisationnel des services municipaux

Considérant la nécessité pour la commune de disposer d'un état des lieux objectif de l'organisation actuelle de ses services municipaux ;

Considérant l'évolution des missions, des besoins de la population, des équipements et des activités de la commune ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire d'analyser l'organisation actuelle, la répartition des missions et des responsabilités, ainsi que l'adéquation entre les missions exercées et les moyens humains mobilisés
Considérant qu'un audit organisationnel réalisé par le CDG 35 , Centre de gestion des collectivités locales, permettra d'apporter un regard objectif et indépendant sur le fonctionnement actuel des services et d'identifier, le cas échéant, les pistes d'amélioration ou d'évolution de l'organisation ;

La commune de Saint-Suliac ,1018 habitants, souhaite engager une réflexion sur l'organisation de ses services dans un contexte marqué par la polyvalence des postes et l'évolution progressive des missions exercées par les agents.

Il est proposé au Conseil Municipal de lancer un audit organisationnel des services municipaux ayant notamment pour objectifs :

-d'établir un état des lieux partagé de l'organisation actuelle des services ;
-d'analyser et clarifier la répartition des missions et des responsabilités entre les postes ;
-d'identifier les missions à sécuriser , les fragilités de continuité et les éventuelles zone de surcharge;
-d'apprécier l'adéquation entre les missions exercées, les effectifs et les moyens disponibles ;
- de renforcer la structuration du pilotage RH et managérial

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260910-2026_61-DE

-de dégager des propositions réalistes, d'amélioration et d'évolution de l'organisation des services assorties d'une feuille de route à court et moyen terme .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de lancer un diagnostic organisationnel des services municipaux ;**
- **DÉCIDE de retenir la proposition d'accompagnement du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35), pour un montant de 6 510 € TTC ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette prestation et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.**

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO

